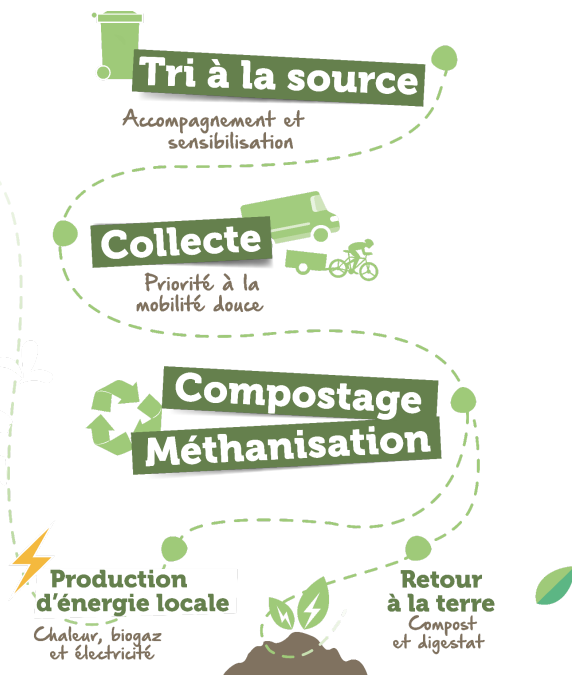


BINHAPPY OUVRE UNE AGENCE À CAEN

Une solution de TRI & VALORISATION des DÉCHETS ALIMENTAIRES pour les restaurateurs caennais.



L'obligation réglementaire de **tri et de valorisation des déchets alimentaires** arrive à grand pas. Selon la loi AGECE, au 1er janvier 2024, tous les producteurs de biodéchets sont concernés professionnels comme particuliers.

Jusqu'à aujourd'hui, il n'existait pas de solution clé en main accessible aux restaurateurs sur Caen et son agglomération. BinHappy, expert en biodéchets depuis 2017 au Havre et à Rouen s'installe à Caen et, depuis le mois d'avril, a ouvert **sa nouvelle agence**.

L'ouverture de cette antenne permettra à BinHappy d'être au plus proche des professionnels de la région de Caen et répondre à leurs besoins.

BinHappy accompagne les professionnels normands dans le **tri, la collecte et la valorisation de leurs déchets alimentaires**. Elle intervient auprès des restaurateurs, mais également auprès des entreprises, cantines scolaires, hospitalières, Ehpad, et collectivités. Les déchets alimentaires sont ainsi détournés de l'incinération, polluante et coûteuse pour une **gestion plus durable** qui joue un rôle clé en faveur de la **transition écologique** par le **compostage** ou la **méthanisation**.

Entreprise à mission, BinHappy est inscrite dans une démarche d'Économie Sociale et Solidaire reconnue pour son engagement en faveur du **développement durable et l'économie circulaire**. Les professionnels qui s'engagent à ses côtés sont soucieux de respecter leurs obligations, mais souhaitent également afficher leur **engagement éco-responsable**.

Pour plus d'informations sur BinHappy et demander une étude gratuite, rendez-vous sur sur notre site web www.bin-happy.fr

#DON'TWORRYBINHAPPY

Contact presse :
Charline Lemaire | Com'posteuse
07 86 26 46 31 - charline@bin-happy.fr